

LIAISON NATIONALE TRAINS

St Denis, le 22 mai 2009

Parcours professionnels :

DDT saborde la filière Trains !

De luttes en luttes : les ASCT mobilisés sur leurs revendications.

Depuis de nombreuses années, les ASCT ont fait valoir leurs légitimes revendications. Fortement mobilisés, ils ont obtenu la revalorisation de leur filière par la création d'une prime spécifique comptant pour la retraite, le maintien de leurs garanties collectives en faisant reculer la Direction sur son projet « ALLIANCE »... Tout n'a pas été rose, tout n'est pas gagné, mais en montrant leur engagement, les ASCT ont montré qu'on pouvait gagner ou moins perdre dans certains cas.

Aujourd'hui, alors même que dans tous les ECT, les ASCT demandent des avancées sur la reconnaissance de leur métier (déroulement de carrière, bonifications retraites,...), le maintien de l'emploi par des embauches directes dans la filière, la Direction poursuit son projet de « transformation des Trains » : **la disparition pure et simple de la filière !!!** Ce n'est pas ce que demandent les ASCT et ce n'est pas non plus ce que nous voulons à SUD Rail.

La DDT veut instaurer 14 emplois différents :

1. ASCT TER
2. Equipe mobile TER (sur les lignes EAS)
3. Equipe d'assistance
4. Groupe de contrôle Transilien
5. Chef de bord Corail TEOZ
6. Chef de bord Corail LUNEA
7. ASCT et EA Corail Intercité
8. Chef de bord TGV Anglais B2 + Langues frontalières
9. Chef de bord EA TGV Anglais B2+ langues frontalières
10. Superviseur ID TGV
11. Superviseur ID NIGHT
12. CBORM Assistant RET
13. CBORM Campus
14. CBORM encadrant « LAF »

Chaque ASCT sera cloisonné dans l'un de ces « emplois tenus » et exercera uniquement celui-ci !

La Direction veut donc en finir avec le métier unique pour aller vers des métiers spécialisés sans réelles garanties collectives de passages de l'un à l'autre et sans de réelles garanties en matière de déroulement de carrière.

Les passages entre les différents métiers ne seront appréciés que par la hiérarchie !

L'évolution dans la carrière ne sera plus garantie !

Ainsi, le passage d'un roulement à l'autre ou d'un emploi tenu à l'autre sera établi sur des critères de qualité de service obligatoires et validé par la hiérarchie. La qualification de l'agent fera partie des critères de sélection au même titre que la mobilité intra ou inter région. L'expérience professionnelle ne sera

plus qu'un critère parmi les autres... Elle garantissait une évolution de la carrière en matière de conditions de travail (roulements) et en matière de rémunération (déroulement de carrière). Avec ce nouveau projet : c'est terminé !

Les critères retenus :

- Le souhait de l'agent
- L'expérience professionnelle
- **Maîtrise de l'emploi tenu**
- **Qualité de service**
- **Qualification**
- **Acceptation de la résidence désignée**
- Acceptation d'un passage à la réserve

Un changement de résidence ou ECT sera parfois nécessaire pour prendre une qualification... Ce dispositif exclura aussi les agents qui ne sont pas dans « le moule ».

Parmi ces différents critères, certains seront obligatoires et notamment sur la qualité de service (*port de la tenue, qualité de la relation client, respect des normes métiers...*). La prise de poste nécessitera une formation spécifique suivant l'activité retenue (Proximité, Voyages SNCF,...)

Une évolution dans la carrière liée à l'acceptation de la politique de l'entreprise et à la mobilité. Voilà ce que propose la Direction aux ASCT !

Spécialisation des ASCT : Plus de garantie d'emploi et de rémunération !

Le système de spécialisation proposé conjointement par la DDT et les activités ne garantira plus le déroulement de carrière des agents, ni l'emploi et encore moins la rémunération.

De plus, avec la politique de filialisation menée actuellement, rien n'empêchera les activités de filialiser TGV ou TEOZ par exemple.

Décryptage...

1^{er} exemple :

Un agent à la qualification C, en roulement TER, souhaite prendre un poste de CBORM Campus et accéder ainsi la qualification D. L'agent devra obligatoirement recevoir les sacrements de la Direction sous peine de finir sa carrière à la qualification C.

2^{ème} exemple :

Un ASCT en TER souhaite être muté sur une autre région pour convenance personnelle. Aujourd'hui le statut régit ce genre de cas mais ne prend pas en considération la qualification. Que se passera-t-il donc dans l'avenir ? Un ASCT « sous-qualifié » verra-t-il sa demande rejetée faute de poste accessible ? Un ASCT « surqualifié » devra-t-il accepter une baisse de sa rémunération faute de poste correspondant ?

Autant de questions auxquelles la Direction ne répond pas !

Carnet Professionnel : Les parcours seront individuels !

La direction veut mettre en place un carnet retraçant le parcours de chaque agent. Il comprendrait trois volets :

Partie Parcours Professionnel

- Dates de prise et de fin d'emploi.
- L'établissement.
- L'emploi tenu.
- La qualification.
- Le nom du hiérarchique.
- La description des missions de l'agent.
- **Les compétences développées.**

Partie Formation

- Les dates de début et fin de formation.
- L'emploi tenu occupé au moment de la formation.
- L'intitulé de la Formation.
- Le nom du formateur.
- La durée de la formation.
- Contenu de la formation.
- **La conclusion de l'entretien de niveau 2 (avec signature du formateur et de l'agent).**
- **La conclusion de l'entretien post formation de niveau 3 (avec signature du RET et de l'agent).**

Partie Performance

- Identification.
- Année de l'évaluation.
- Nom de l'agent.
- Nom du hiérarchique.
- **Emploi de l'agent.**
- **Evaluations des fondamentaux.**
- **Evaluation globale, avis du RET.**
- **Notation de l'agent (proposition).**
- **Evaluation détaillée : Service, Sécurité, Sûreté, Relationnel/Vie de l'équipe, Potentiel pour être CBORM.**

Ce carnet servira au moment des notations et lors de la demande d'accès à un autre roulement !

Ce serait la fin de l'équité et donc fin de la transparence dans les déroulements de carrière et les accès dans les roulements.

Fin des embauches dans les ECT = Fin de la filière Trains !!!

La Direction a élaboré trois axes d'entrées dans les ECT par ordre de priorité :

1. Recrutements internes par les métiers du service.
2. Reconversions.
3. Recrutements externes (embauches).

Concrètement, il n'y aura plus d'embauches directes dans les ECT. Cette situation entraînera des difficultés dans les déroulements de carrières mais aussi annonce clairement la mort de la filière.

Le métier d'ASCT ne sera qu'un métier parmi les autres métiers du Service et l'évolution de carrière se fera par des prises de postes successives en Gare ou aux Trains.

La filière Trains sera absorbée dans une filière plus globale dite du « Service ».

Une formation initiale au rabais !

Allant plus loin dans sa logique de gestion par activité, la Direction ne formera les ASCT qu'au strict minimum suivant l'activité qui les embauchera ! Nous serons donc segmentés par produits et liés aux besoins des activités en matière de ressources humaines.

Les activités ne cachent pas leur intention : REDUIRE LES COUTS ! Y compris la formation initiale.

Désormais, les activités décident et dictent leur loi !

Une stratégie qui vise à éclater une filière mobilisée et prépare la privatisation de la boîte...

Face à des ASCT revendicatifs et mobilisés, la Direction a fait le choix d'un autisme des plus détestables. Elle qui se targue de vouloir mettre en place un dialogue social de qualité, **élimine purement et simplement une catégorie professionnelle qui dérange.**

Ce projet s'inscrit dans un projet plus global d'éclatement de l'entreprise qui sera remplacée, petit à petit, par des boîtes distinctes (VFE, Proximité...) à l'instar du

FRET. **On peut craindre le pire quant à notre statut et à notre réglementation du travail.**

Face aux importantes restructurations, la Direction veut éclater et isoler les ASCT dans des secteurs différents afin d'éliminer toute résistance collective.

Demain les ASCT TER se battront pour leurs roulements pendant que les ASCT TGV se battront pour leur salaire par exemple.

Eclatés, Divisés, ce serait des années de mobilisations et d'acquis balayés !

Organisons nous !!!

Nous jugeons à SUD RAIL que le temps est venu de ré interpellier la Direction nationale Trains afin de réaffirmer nos exigences sur :

- L'arrêt des nouvelles réorganisations.
- Le déblocage des écoles prévues et annulées au 1er trimestre et la révision à la hausse du budget 2009.
- Le maintien du métier unique ASCT autour de principes actés, qui doivent servir de base aux réunions sur la formation, sur les parcours professionnels et la rémunération.
- La mise en oeuvre des engagements pris en matière de rémunération en faveur des ASCT accompagnant des TER, CIC, TEOZ.

Et de rappeler notre opposition à toute filialisation (Eurostar, ID TGV, ID Night...)

C'est en ce sens que nous avons interpellé les autres fédérations syndicales, dès le 4 mai.

Pour l'instant, il n'a pas été possible de trouver l'unité face à cette attaque, SUD Rail continuera à travailler dans la recherche d'unité la plus large.

Pour autant, l'unité doit se faire en commençant par la base !

Dès le 2 juin, jour de la table ronde conclusive, SUD rail ouvre le débat, dans tous les ECT, afin de construire une nouvelle mobilisation pour sauver notre filière.

ALLIANCE est sorti par la porte. La Direction tente de la faire rentrer par la fenêtre !

2 Juin

Face aux menaces pesant sur la filière trains, le 2 juin, SUD-Rail organise des débats dans les ECT pour répondre aux questions que les agents se posent et pour entendre leurs revendications. Nous invitons les agents et les militants des autres organisations syndicales à participer nombreux à ces permanences.

